

# 43

## Commission permanente

### Séance du 18 septembre 2023



Rapporteur : M. MARTIN

48548

21 - Enseignement 2nd degré

### Travaux pour la restructuration des bâtiments A B et C du collège du Chêne Vert à Bain-de-Bretagne - Avenant marché de travaux Lot 13

Le lundi 18 septembre 2023 à 14h17, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. GUÉRET (pouvoir donné à Mme BOUTON), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h05.

### La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 25 février 2015;

Vu les délibérations de la Commission permanente en dates des 14 novembre 2016, 26 avril, 31 mai, 15 novembre et 6 décembre 2021, 24 janvier 2022 ;

### Expose :

Lors de sa réunion du 11 juillet 2023, la Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la passation d'un avenant n° 1 relatif au lot n° 13 « Peinture / Nettoyage » notifié le 19 novembre 2021 auprès de la société PRO SH (marché n° 2021-0642), dans le cadre des travaux de restructuration des bâtiments A, B et C du collège du Chêne Vert à Bain-de-Bretagne.

Cet avenant n° 1 porte sur les prestations complémentaires concernant les deux cages d'escaliers du bâtiment C. Ces travaux n'étaient pas prévus dans le périmètre de l'opération cependant, vu l'état vieillissant des murs existants et afin d'homogénéiser leur traitement à l'ensemble des locaux restructurés, il est proposé d'intégrer la réfection complète des peintures des 2 cages d'escaliers de ce bâtiment.

L'ensemble de ces travaux supplémentaires a été chiffré à 18 738,41 € HT soit 22 486,09 € TTC.

Cet avenant n° 1 porte donc le montant du marché de 120 000 € HT à 138 738,41 € HT soit 166 486,09 € TTC.

Le montant cumulé des précédents avenants représente + 15,62 % du montant initial du marché (120 000 € HT).

S'agissant d'une augmentation de + 15 %, l'autorisation de la Commission permanente est requise.

### Décide :

**- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au marché 2021-0642 relatif au lot n° 13, à passer avec la société PRO SH pour un montant de 18 738,41 € HT soit 22 486,09 € TTC.**

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 20 septembre 2023  
ID : CP20231744

Pour extrait conforme